

PROGRAMME DU DÉPARTEMENT DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE – IRJS 2015-2016

Anne-marie.leroy@univ-paris1.fr

jeremy.houssier@aliceadsl.fr

maite.saulier@hotmail.fr

CYCLE DE CONFÉRENCES :

LES CÉLIBATAIRES : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

(salle des professeurs – IRJS – 4 rue Valette)

- Séance 1 : Le choix du célibat.

Mardi 13 octobre 2015, 17h30-19h30.

Intervenants : Anne-Marie Leroyer, juriste ; Gabriel Radica, philosophe

- Séance 2 : Le choix d'une vie sans enfant.

Mardi 3 novembre 2015, 17h30-19h30.

Intervenants : Charlotte Debest, sociologue ; Marie Plard, juriste

- Séance 3 : Vivre seul après un décès.

Mardi 24 novembre 2015, 17 H 30 – 19 H 30

Intervenants : Isabelle Delaunay, sociologue ; Michel Grimaldi, juriste.

- Séance 4 : Vivre seul après un divorce ou une séparation.

Mardi 2 décembre 2015, 17 H 30 – 19 H 30

Intervenants : Maité Saulier, juriste, Irène Théry, sociologue

- Séance 5 : Vivre seul avec des enfants : Les familles monoparentales.

Mardi 2 février 2016, 17h30 – 19 H 30

Intervenants : Floriane Maisonasse, juriste, Laurent Toulemon démographe.

• Séance 6 : Les mères célibataires

Mardi 16 février 2016, 17h30 – 19h30

Intervenants : Dominique Mehl, sociologue ; Nathalie Bajos, juriste.

• Séance 7 : Les pères célibataires

Mardi 15 mars 2016, 17h30-19h30

Intervenants : Marc Pichard, juriste, Agnes Martial, anthropologue

SÉMINAIRE DE RECHERCHE : L'UTILISATION DE L'EXPERTISE PSYCHIATRIQUE PAR LES MAGISTRATS EN DROIT DE LA FAMILLE

Ce séminaire commencera dès le mois de janvier 2016 et fonctionnera avec un groupe de travail. Finalité : procéder à une analyse des décisions judiciaires - afin de comprendre la façon dont est utilisée l'expertise psychiatrique en matière d'autorité parentale, d'adoption, de séparation. Il s'agit notamment de mettre en lumière la construction d'une certaine morale familiale en matière judiciaire.

Les ateliers du droit de la famille et du patrimoine

Des ateliers seront organisés durant toute l'année universitaire. Animé par un doctorant, docteur, maître de conférences ou professeur, l'atelier est organisé en étroite collaboration avec les étudiants des Master II Notarial, Personne et droit, Droit privé général. N'hésitez pas à contacter le département pour faire part de votre volonté d'animer ou de participer à l'un des ateliers. La liste ci-dessous n'est pas limitative et les initiatives sont les bienvenues.

- La séparation de biens : nouveau régime légal?
- Pour un droit du surendettement des couples
- Les zones d'ombre de la séparation conjugale
- Mariage des personnes de même sexe en droit comparé
- Que penser du contrôle de proportionnalité en droit de la famille?, Jérémy Houssier, Maître de conférences, Université Paris I.
- Le parent détenu, Maité Saulier, Docteur en droit Paris I.
- Le mariage religieux.